



Bricklayers & Trowels Trades – Fonds de pension mondial – Canada

620 F Street, Suite 700, NW; Washington, DC 20004, É.-U.

Téléphone : 1-202-638-1996

Télécopieur : 1-202-347-7339

www.ipfweb.org



DEMANDE DE PENSION IPF CANADA



1. DIRECTIVES IMPORTANTES : VOTRE DEMANDE DE PENSION DOIT ÊTRE REÇUE PAR LE BUREAU DU FONDS DE PENSION AU MOINS DEUX MOIS CIVILS AVANT VOTRE DATE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS SOUHAITÉE.

2. Répondez à toutes les questions pour éviter les retards de traitement de votre demande.

3. Veuillez lire toutes les questions attentivement et y répondre en caractères d'imprimerie.

4. Vous devez signer et dater la demande et fournir une preuve de votre âge et de votre état matrimonial.

5. Postez la demande dûment remplie avec la preuve de votre âge et de votre état matrimonial au bureau du Fonds de pension à l'adresse ci-dessous.

6. Les instructions relatives à votre preuve d'âge et d'état matrimonial sont en pièce jointe.

7. Un formulaire de dépôt électronique est aussi joint. Voir la Section F.

Section A. – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. Nom _____
(nom) (prénom) (deuxième prénom)

2. Adresse _____
(numéro et rue)

_____ (ville) (province) (code postal)

3. Numéro de téléphone () _____ 4. Numéro d'assurance sociale _____
(indicatif régional)

5. Date de naissance (joindre une preuve) _____ 6. Numéro de membre I.U. _____ 7. Courriel _____

8. Nom du dernier employeur _____ 9. Syndicat local _____
(numéro/province)

10. Dernière date de l'emploi couvert avant la retraite (**vous ne pouvez pas travailler le mois où débute votre pension**) _____
(mois/jour/année)

11. Date de début souhaitée de vos prestations (demandeurs sans handicap, voir plus haut) _____
(mois/année)

Section B. – Désignation du bénéficiaire

1. Nom du bénéficiaire _____
(nom) (prénom) (deuxième prénom)

2. Numéro d'assurance sociale du bénéficiaire _____ 3. Lien _____

4. Adresse du bénéficiaire _____
(numéro et rue)

_____ (ville) (province) (code postal)

Section C. – HISTORIQUE D’EMPLOI

1. Date à laquelle vous avez commencé à travailler au poste couvert par une entente BAC (Bricklayers and Allied Craftworkers) _____
mois/jour/année)

2. Pour être admissible au crédit pour service rendu, vous devez avoir travaillé 600 heures par année durant 2 des 3 années civiles précédant immédiatement votre date de cotisation. Inscrivez le nombre d’heures pendant lesquelles vous avez occupé l’emploi couvert durant les trois ans précédant l’année où on a commencé à faire des cotisations au Fonds en votre nom :

Année	Heures
_____	_____
_____	_____
_____	_____

3. Si vous avez travaillé moins de 600 heures au poste couvert en une année donnée précédant la date de début des cotisations faites au Fonds en votre nom, inscrivez la période pendant laquelle vous n’occupez pas l’emploi couvert et dites pourquoi (p. ex., service militaire, handicap, emploi à un poste différent, etc.)

De mois/année	À mois/année	Raisons

Section D. – TYPE DE PENSION Si admissible, je souhaite, à ma retraite, profiter d’une (cochez une option) :

1. **PENSION ORDINAIRE** (Vous devez avoir 65 ans ou plus.)
2. **PENSION ANTICIPÉE** (Vous devez avoir de 55 à 64 ans à la date de début de la retraite.)
3. **PENSION D’INVALIDITÉ** (Vous devez compter 10 années de crédit de pension et au moins 1 200 heures de crédit de service futur, et recevoir des prestations d’invalidité du Régime des rentes du Québec/Régime de pensions du Canada. Vous devez fournir une note de votre médecin confirmant que vous avez été complètement et à jamais invalidé[e] par votre métier et décrivant la nature de votre handicap.)
4. **PENSION TRANSFÉRABLE** (Vous devez avoir moins de 55 ans et aucune de vos heures de travail ne doit avoir été déclarée en votre nom à IPF – Canada pour 24 mois consécutifs.)

Je dépose aux présentes une demande de pension du Fonds de pension mondial des Bricklayers and Trowel Trades – Canada. J’atteste avoir lu le livret sur le régime de pension et comprends, en général, les règles et réglementations du Fonds de pension. J’atteste aussi que les déclarations précédentes sont, au meilleur de mes connaissances et de mes croyances, vraies. Je comprends qu’une fausse déclaration peut annuler mon admissibilité à mes prestations de pension et que les fiduciaires ont le droit de recouvrer des paiements qui m’auront été versés en cas de fausse déclaration. Je comprends également que les fiduciaires peuvent exiger des renseignements supplémentaires avant de donner suite à la présente demande.

Instructions pour remplir le formulaire de pension réversible

Pour sélectionner une **option de pension réversible**, suivez les instructions suivantes :

Pension réversible avec majoration

Vous devez cocher la case 1 de Pension réversible – Section A et sélectionner 100 %, 75 %, 60 % ou 50 % par la suite, et remplir la partie Pension réversible – Section D.

Pour sélectionner une pension ordinaire, une rente viagère sur une seule tête, une pension ferme sur dix ans ou ferme sur quinze ans, suivez les instructions suivantes pour remplir le formulaire :

Forme de paiement facultatif

Votre conjoint(e) et vous-même devez remplir la partie Pension réversible – Section B et, si la loi l'exige, remplir et déposer un formulaire de renonciation du conjoint en présence d'un témoin n'ayant aucun lien de parenté avec vous ni votre conjoint(e). Vous devez alors cocher la case 2 de la partie Pension réversible – Section A et une des cases de la partie Pension réversible – Section C. Vous devez aussi signer la partie Pension réversible – Section E.

Instructions pour fournir une preuve de votre état matrimonial

1. Marié(e)

Vous devez fournir une copie de votre certificat ou licence de mariage ou un document d'église affichant votre date de mariage.

2. Célibataire (jamais marié[e])

Vous pouvez choisir toute forme de paiement facultatif et signer la Section E du formulaire joint en présence d'un témoin.

3. Séparé(e) ou divorcé(e)

Pour choisir une forme de paiement facultatif, vous devez fournir une copie de votre jugement de divorce, d'une ordonnance de tribunal ou d'une entente de séparation comprenant tout règlement quant aux biens confirmant si votre ancien(ne) conjoint(e) peut bénéficier de vos droits en vertu du Régime.

4. Veuf(ve)

Vous devez fournir une copie du certificat de décès de votre conjoint(e) et choisir une forme de paiement facultatif.

5. Union libre

Vous devez fournir une déclaration conforme à la loi signée par vous et votre conjoint(e) confirmant votre union libre et incluant la date de début de votre union. Vous pouvez sélectionner toute option de paiement avec l'autorisation écrite de votre conjoint(e).

Section E – Formulaire d'option de pension réversible

Avant de remplir ce formulaire, vous devez lire les instructions ci-jointes.

Si vous avez un(e) conjoint(e), comme définit par une loi en vigueur à la date de votre départ à la retraite, votre prestation est versée sous forme de pension réversible à moins que votre conjoint(e) et vous-même refusiez cette forme de paiement pour respecter une loi en vigueur. En vertu de l'option de pension réversible, votre pension ordinaire est réduite de façon à ce que votre conjoint(e) reçoive, après votre décès, une prestation mensuelle à vie représentant 50 %, 60 %, 75 % ou 100 % de votre prestation. Pour sélectionner une forme de pension qui verse moins qu'une rente de survivant de 60 %, vous devez, en compagnie de votre conjoint(e) et si la loi l'exige, remplir la partie Pension réversible – Section B ci-dessous. Pour un aperçu de toutes les options, veuillez communiquer avec le bureau du Fonds.

Pension réversible – Section A. (remplie par le demandeur) inscrire l'état matrimonial et cocher les cases 1, 2 ou 3 ci-dessous :

État matrimonial : (cochez et joignez une preuve) Je certifie aux présentes être :

Célibataire* Marié(e) En union libre Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

*Si vous n'avez jamais été marié(e), signez la Section E ci-dessous devant témoin (une personne n'ayant pas de lien de parenté avec vous ni votre conjoint[e]).

Pension réversible (cochez la case 1 ou 3 et remplissez le reste du formulaire comme requis) :

1. Oui – je choisis une pension réversible avec majoration. Cela garantira que mon conjoint ou ma conjointe recevra, à mon décès, 60 % (ou 50 %, 75 % ou 100 % selon la case cochée plus loin) de ma prestation à vie. J'ai joint une preuve de l'âge de ma conjointe ou mon conjoint et de notre mariage, signé la Section E ci-dessous et coché une des cases suivantes. Dans l'éventualité où mon conjoint ou ma conjointe décède avant moi, je comprends que ma prestation augmentera du montant qu'elle aura été réduite dans le cadre de la pension réversible :

100 % 75 % 60 % 50 %

2. Non – je ne choisis pas de pension réversible. J'ai choisi une forme de paiement facultatif à la Section C, signé la Section E ci-dessous et mon conjoint ou ma conjointe a rempli la Section B en présence d'un notaire.

3. Je choisis une pension réversible **sans** majoration. Cela garantira que mon conjoint ou ma conjointe recevra à mon décès 60 % de ma prestation à vie. J'ai joint une preuve de l'âge de ma conjointe ou mon conjoint et de notre mariage, et signé la Section E ci-dessous. Je comprends que ma prestation restera la même si mon conjoint ou ma conjointe décède avant moi.

Pension réversible – Section B. (remplie par le conjoint ou la conjointe et un notaire si la case 2 précédente est cochée) :

Je _____ consens au refus de mon conjoint ou ma conjointe
(Signature du conjoint/de la conjointe) (Date)
de la prestation de pension réversible. J'ai lu les instructions ci-jointes et je comprends les conditions de la forme de paiement facultatif sélectionnée ci-dessous.

Déclaration de notaire :

Datée à _____ dans la province de/du _____ en ce _____ jour de _____
(Ville ou municipalité)

20 _____ s'est présenté(e) à moi _____, que je reconnais comme étant la personne décrite ici et ayant
(Conjoint[e])

exécuté les présentes déclarations et il/elle a dûment reconnu son exécution desdites déclarations devant moi.

_____ (Notaire)

Pension réversible – Section C. – Forme de paiement facultatif (remplie si la case 2 précédente est cochée) :

Veuillez cocher la case ci-dessous représentant la forme de prestation voulue. Les instructions ci-jointes présentent des montants approximatifs pour toutes les options. Vous pouvez aussi les obtenir en communiquant avec le bureau du Fonds.

1. **Pension ordinaire** Je choisis des prestations payables à vie, mais garanties pour 60 mois.
2. **Rente viagère sur une seule tête** Je choisis une pension ordinaire revalorisée payable pour ma vie seulement.
3. **Ferme sur dix ans** Je choisis une pension ordinaire réduite payable à vie, mais garantie pour 120 mois.
4. **Ferme sur quinze ans** Je choisis une pension ordinaire réduite payable à vie, mais garantie pour 180 mois.
5. **Option d'égalisation** Je choisis une prestation initiale plus élevée, qui sera réduite lorsque j'aurai atteint l'âge de 65 ans et toucherai à des prestations de la Sécurité de la vieillesse.

Pension réversible – Section D. – Montants approximatifs :

Fournir les montants approximatifs des options décrites dans les Sections A et C précédentes pour m'aider à prendre une décision.

Pension réversible – Section E. – Attestation :

Numéro d'assurance sociale du demandeur

Numéro d'assurance sociale du/de la conjoint(e)

Date de naissance du/de la conjoint(e)

Signature du demandeur

Date

**VOTRE DEMANDE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE D'UNE COPIE DE VOTRE CERTIFICAT DE
NAISSANCE OU D'UNE AUTRE PREUVE SATISFAISANTE DE VOTRE DATE DE NAISSANCE ET DE
VOTRE CERTIFICAT DE MARIAGE.**

PREUVE D'ÂGE

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DU DEMANDEUR

Pour être admissible à des prestations de retraite, vous devez produire une preuve de votre âge. La liste suivante contient les documents qui peuvent servir à cette fin. Certaines sont des preuves plus satisfaisantes que d'autres. Cette liste est ordonnée de la preuve la plus satisfaisante aux types de documents moins désirables.

Vous devez fournir le type le plus satisfaisant à votre disposition. Nous convenons bien sûr que chacun n'a pas accès à un certificat de naissance, surtout si la personne concernée est née en dehors du Canada. Dans ce cas, tentez de fournir le prochain type de preuve le plus satisfaisant. Une preuve d'âge supplémentaire peut être requise si le document soumis par vous n'est pas convaincant. Si vous n'avez aucun des documents de la liste ci-dessous, communiquez avec le bureau du Fonds de pension pour d'autres façons de prouver votre âge.

Vous ne devez pas fournir l'exemplaire d'origine de ces documents. Vous pouvez envoyer une photocopie.

1. Un certificat de naissance
2. Un certificat de baptême ou une déclaration présentant la date de votre naissance selon un document d'église attesté par le conservateur desdits documents.
3. Un avis d'enregistrement de naissance dans un registre public des statistiques de l'état civil.
4. Un dossier de naissance d'un hôpital attesté par le conservateur desdits documents.
5. Un document attestant de l'approbation du Régime de pensions du Canada si la date de naissance ou l'âge y sont présents.
6. Un dossier d'une église ou d'un gouvernement étrangers.

Les preuves d'âge suivantes peuvent être acceptées. Si possible, veuillez fournir **deux documents** de la liste suivante :

1. Une déclaration signée par le médecin ou la sage-femme présents à votre naissance confirmant la date de naissance inscrite dans leurs dossiers.
2. Un certificat de naturalisation (photocopie interdite; envoyez le certificat d'origine, il vous sera renvoyé).
3. Des documents d'immigration (photocopies interdites; envoyer les documents d'origine, il vous seront renvoyés)
4. Un dossier militaire.
5. Un passeport (photocopie interdite; envoyer le document d'origine, il vous sera renvoyé)
6. Un dossier scolaire attesté par le conservateur desdits documents.
7. Un carnet de vaccination attesté par le conservateur desdits documents.
8. Une police d'assurance affichant votre âge ou votre date de naissance.
9. Des documents de mariage affichant votre âge ou votre date de naissance (demandes de licence de mariage ou document d'église attestés par le conservateur desdits documents ou certificat de mariage).
10. Une autre preuve, dont des déclarations signées par des personnes qui connaissent votre date de naissance ou des relevés de votes.

Version du 3 avril 2017